Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

►B RÈGLEMENT (CE) Nº 1166/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

du 19 novembre 2008

relatif aux enquêtes sur la structure des exploitations et à l'enquête sur les méthodes de production agricole, et abrogeant le règlement (CEE) nº 571/88 du Conseil

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(JO L 321 du 1.12.2008, p. 14)

abrogé par:

	Journal officiel		
	nº	page	date
Règlement (UE) 2018/1091 du Parlement européen et du Conseil du 18 juillet 2018	L 200	1	7.8.2018

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://data.europa.eu/eli/reg/2008/1166/2014-07-18/fra